

**La violence au  
cours de votre  
grossesse est  
dangereuse  
pour vous et  
votre bébé...**



# Conseils de sécurité :

- Mémorisez des **numéros de téléphone** tels que le **112** (police) et le **106** (télé accueil)
- Préparez une '**trousse de secours**' avec de l'argent, des vêtements, des clés de rechange, des copies de documents importants (carte SIS, permis de conduire, carte d'identité, compte en banque, allocations familiales, contrat de location, ...)
- Convenez d'un **signal** avec vos voisins, vos proches ou d'autres personnes de confiance afin qu'ils puissent, le cas échéant, appeler la police.
- La violence est un **méfait**. Signalez-la à la police. Lorsque vous voulez faire une déposition, vous pouvez vous faire accompagner par une personne de confiance.

# La violence peut être :

- **Psychique** : ignorer, séquestrer, injurier, isoler socialement, menacer, humilier, se méfier, ...
- **Physique** : frapper, donner des coups de pied, griffer, traîner par les cheveux, brûler avec un mégot, projeter contre un mur/des meubles, ...
- **Sexuelle** : imposer certains actes sexuels, obliger à regarder du porno/à se masturber, violer, ...
- **Financière** : extorsion d'argent, vol, dépendance financière, ...

**Vous n'êtes vraiment pas la seule ...**

**Veillez à votre propre sécurité et à celle de vos enfants!**

# Cherchez de l'aide, vous n'êtes pas seule :

- Centra Algemeen Welzijnswerk (CAW)

**078/150 300      [www.caw.be](http://www.caw.be)**

Le CAW est le point de contact en matière de violence conjugale

- Parlez avec votre docteur, accoucheuse, personne d'aide.

- .....

Pour plus d'information voyez sur:  
**[www.geweldenzwangerschap.be](http://www.geweldenzwangerschap.be)**

